

LIBERTE POUR LES PRISONNIERS PALESTINIENS !



Un enfermement massif

Plus de 6 800 Palestiniens ont été arrêtés par les forces d'occupation israéliennes en 2019.

En 2015, le Comité international de la Croix Rouge (CICR) évaluait à 850 000 le nombre de Palestiniens ayant été arrêtés et plus ou moins longtemps détenus par les forces israéliennes depuis 1967. Ce chiffre représente presque un quart de la population de la Palestine occupée.

Depuis 2000, 15 000 femmes et 12 000 enfants ont connu, ou connaissent encore, les prisons israéliennes. Les autorités israéliennes considèrent que les enfants sont majeurs à partir de 16 ans, en violation de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (CIDE) qui fixe la majorité pénale à 18 ans. Elles s'autorisent à incarcérer les enfants palestiniens dès l'âge de 12 ans, alors que cette convention ne le permet qu'à partir de 14 ans.

Des procès inéquitables

Les Palestiniens sont jugés par des tribunaux militaires et ne bénéficient pas de procès équitables. Les condamnations prononcées sont démesurées : peines de prison excédant souvent 50 ans et pouvant atteindre des multiples de la peine perpétuelle. Désormais 95 % des Palestiniens déférés devant de telles juridictions choisissent de « plaider coupable » pour obtenir des peines moins lourdes.

Violences et mauvais traitements

De son arrestation par Israël à sa détention, **un prisonnier palestinien, qu'il soit adulte ou mineur, est régulièrement l'objet de violences physiques et psychologiques** destinées à briser sa résistance. Les prisonniers politiques palestiniens malades ou blessés (notamment lors de leur arrestation) sont victimes d'une forme particulière de torture : **le défaut de soin ou la négligence médicale** qui sont une violation flagrante des Règles Nelson Mandela élaborées par le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme.

Le système carcéral est devenu une pièce maîtresse de la colonisation.

Cette stratégie de harcèlement, d'enfermement massif, de création d'une insécurité permanente pour les Palestiniens, y compris les enfants, est désormais un instrument de l'oppression organisée d'un peuple tout entier par la peur. **Elle est une dimension majeure qui, par sa démesure, relève désormais d'un véritable « sociocide »** (Stéphane Hessel) mis en œuvre par l'État israélien.

VOUS POUVEZ AGIR !

BOYCOTT-DESINVESTISSEMENT-SANCTIONS

Pour aider les Palestiniens dans leur lutte la campagne BDS est une arme non violente.

Les citoyens peuvent refuser d'acheter des produits Puma, sponsor principal de l'Association de football israélienne (IFA), qui regroupe et défend **les équipes des colonies de peuplement israéliennes illégales** et qui constituent un crime de guerre au regard du droit international. Ils peuvent boycotter l'assureur AXA afin qu'il se désinvestisse des banques israéliennes qui financent les colonies israéliennes illégales et le fabricant d'armes israélien Elbit Systems. Les citoyens peuvent aussi boycotter les dattes produites par les colonies au détriment des agriculteurs palestiniens (détournement de l'eau, vol de terres,...). Refusez d'acheter les dattes Mehadrin, King Salomon, Hadiklaim, Jordan River !

Des victoires récentes.

Le fonds de pension national de la Nouvelle-Zélande (33 milliards de USD) a exclu cinq banques israéliennes de son portefeuille en raison de leur rôle dans le financement des colonies israéliennes en Cisjordanie occupée.

Microsoft a annoncé qu'il cédaient sa participation dans la société israélienne de reconnaissance visuelle AnyVision.

L'entreprise canadienne Bombardier s'est retiré d'une offre pour étendre et exploiter un tramway israélien reliant les colonies en Cisjordanie occupée.

La banque HSBC s'est totalement retirée du fabricant de drones israélien Elbit Systems.

Adidas ne sponsorise plus les équipes de football dans les colonies illégales israéliennes.

IPNS : NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Situation fin juin 2020

Source : Addameer



© Denis Sazhin, Benjamin Bours pour Noun Project